

ENTRÉE

GRATUIT

LIBRE

depuis 1986

Journal communautaire de Sherbrooke
SEPTEMBRE 2004 • Vol. 19 • No. 6 • 102^e numéro

2^e Campement de la jeunesse (page 3)
Ondes brouillées chez Radiomédia (page 4)
Développement durable inquiétant (page 6)
Les jours sont comptés en Estrie (page 8)

Causes et effets

La francisation des personnes immigrantes

PAR MERCEDES ORELLANA • SERVICE D'AIDE AUX NÉO-CANADIENS

Lorsqu'une personne allophone s'installe à Sherbrooke ou ailleurs au Québec, elle doit commencer par apprendre les bases de la langue française afin de pouvoir se débrouiller seule éventuellement et s'intégrer à son nouvel environnement, et ce, dans toutes les dimensions de la vie quotidienne, soit sur le plan social, économique, culturel et politique.

L'intégration réussie du nouvel arrivant passe par la francisation, donc, comme société, on n'a pas d'autre choix que de lui offrir la possibilité de débiter ses leçons de français rapidement après son arrivée, et ce, afin qu'il devienne un citoyen autonome, capable de communiquer par lui-même ses propres besoins et de comprendre ce que les gens de différents milieux veulent lui dire.

Que l'on pense à tous les gestes qu'on doit faire à tous les jours, par exemple, communiquer avec le personnel de l'école pour soi-même ou pour ses enfants, avec les employés du domaine de la santé (secrétaires, infirmières, médecins, travailleurs sociaux, psychologues, etc.) pour régler des problèmes liés à sa propre santé physique ou mentale ou à celle des siens, avec le personnel des épiceries, du transport, de la justice, des caisses populaires ou des banques, et bien d'autres, un nouvel arrivant doit être en mesure de comprendre et de se faire comprendre s'il veut sentir sa place dans son nouveau « chez soi » !

À Sherbrooke, la francisation des nouveaux arrivants allophones s'est détériorée depuis la fin de 2003, car les délais pour débiter les cours de francisation offerts par le Ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration (MRCI) se sont rallongés, pour passer de deux à quatre, cinq et même six mois d'attente. Cette situation engendre une série d'effets néfastes pour les nouveaux arrivants, par exemple : le sentiment d'inutilité, car ils se demandent pourquoi le gouvernement les fait venir au Québec et ensuite, ils doivent attendre longtemps avant de commencer leur francisation. Après les premières semaines de « vacances forcées », ils commencent à tourner en rond dans leur appartement, dans leur quartier, puisqu'ils sont pris dans un cercle vicieux : pas de français, pas de travail, pas d'implication sociale possible.

Inversion du rôle parental

De plus, les parents allophones doivent composer avec l'inversement des rôles parentaux : leurs



Photo : SANC

Manifestation le 2 septembre dernier dans les rues du centre-ville de Sherbrooke pour dénoncer la détérioration de la francisation des nouveaux arrivants allophones par le Ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration.

enfants se débrouillant plus vite en français, ils doivent souvent agir à titre d'interprète pour leurs parents dans plusieurs situations où les institutions, organismes ou cliniques de santé privées ne paient pas des interprètes pour offrir un service à la clientèle immigrante. D'autres effets sont aussi présents chez plusieurs nouveaux arrivants,

tels l'ennui, le stress relié au processus migratoire, la dépression, le sentiment de dévalorisation, l'agressivité, le négativisme, le manque de confiance en soi, bref, des problèmes de santé physique et mentale qui peuvent avoir des conséquences lourdes pour la société en général. Enfin, plus on retarde la francisation de nouveaux

arrivants, plus on retarde son intégration économique, c'est-à-dire son entrée sur le marché du travail, car à Sherbrooke comme dans bien d'autres villes au Québec, si on ne maîtrise pas le français, on n'a pas beaucoup de chance de décrocher un emploi, et ce, sans parler d'autres obstacles qui rendent difficile leur intégration au marché du travail...



Une première en Amérique... Le harcèlement psychologique, qu'en est-il ?

Illusion-Emploi vous convie à une séance d'information avec madame Esther Paquet de l'organisme Au bas de l'échelle.

Lundi, 1^{er} novembre 2004
De 13 h 30 à 16 h 30 OU de 17 h à 19 h
187, rue Laurier, salle Alphonse-Desjardins

Coût de 5 \$ pour les non-membres / Gratuit pour les membres d'Illusion-Emploi
S.V.P. confirmez votre présence avant le 29 octobre
Téléphone : 569-9993 Courriel : illusion@aide-internet.org

ÉDITORIAL

Station d'épuration à Rock Forest

Un débordement « sans bon sens »

Il a fallu un journaliste de *La Tribune* pour nous informer, voilà quelques semaines, qu'au cours des mois de juin et juillet, la station d'épuration de Rock Forest avait débordé presque quotidiennement dans la rivière Magog. Le maire Perrault est apparu très calme et a répondu à ce véritable scandale que le problème en était un de financement. Voilà qui devrait faire rire jaune plusieurs citoyens et citoyennes qui assistent depuis des années aux envolées de dollars dans le cadre du projet de Cité des rivières.

Faute de savoir, on pouvait « sentir »

En fait, on se demande si tout ce brouhaha médiatique ne pourrait pas servir finalement les intérêts de notre maire à la quasi-retraite. En effet, n'a-t-il pas en main une arme de choix pour exiger des fonds des autres paliers de gouvernement, plus particulièrement de M. Martin qui promettait, durant la dernière campagne électorale, de mieux financer les villes ? À notre connaissance, M. Perrault n'a pas jugé bon de s'excuser. De même, les dirigeants de la corporation Cité des rivières semblent avoir la même opinion sur leur imputabilité. Ceux-ci s'imaginent-ils que leur projet de faire de Sherbrooke la « référence nationale, voire internationale, en matière de gestion des rivières par bassin versant » consiste à planter des fleurs pour masquer l'odeur des excréments ?

Sans doute, les anciens membres de l'administration municipale de Rock Forest ont une grande part de responsabilité dans la dégradation de la gestion des eaux usées sur leur territoire. Force est de reconnaître, cependant, que le maire Perrault ainsi que les dirigeants de Cité des rivières, sont présentement les premiers responsables de ce manque de fonds pour les besoins élémentaires de la population de la nouvelle Ville de Sherbrooke. Six millions nous dit-il, défilant et agitant son porte-feuille vide.

Rappelons que, depuis le début, le projet de Cité des rivières s'est toujours peinturé en vert pour attirer les bailleurs de fonds sensibles au mot « environnement ». On sait qu'il s'inscrit comme un projet récréo-touristique, gourmand de fonds publics, avec le but avoué de garder un visiteur quelque 36 heures à Sherbrooke ? Espérons que ces touristes ne venaient pas à Sherbrooke pour se rafraîchir dans la rivière !

La santé publique n'est pas un luxe

Six millions ? Comment M. Perrault peut-il s'émouvoir d'un tel chiffre après avoir prodigué 3,2 millions pour une plateforme (au goût discutable pour certaines personnes) au centre-ville; 15 millions pour le sentier fleuri longeant le Lac des nations ? En fait, le député Premier ministre, Jean Charest, viendra probablement à la rescousse du Maire, ce qui n'est peut-être pas étranger au stoïcisme de M. Perrault devant la critique. Cela dit, son assurance a quelque chose d'arrogant et de proprement irresponsable : les conséquences de ces déversements auraient pu être graves, et pas seulement pour les courageux baigneurs de la plage Blanchard !

M. Perrault se paye peut-être des dorures avec Cité des rivières mais ENTRÉE LIBRE est d'avis que la population sherbrookoise ne saurait le laisser maintenant se payer le gros luxe de l'irresponsabilité en tournant le dos aux principes dont il s'est servi pour dépenser l'argent des ses concitoyens et concitoyennes. Nous espérons ainsi que, quand il parle de développement durable et de gestion de l'eau, il n'a pas en tête qu'un leurre à subventions ! Des subventions et des projets, oui, nous voulons bien. Mais devant l'urgence de la situation, la santé publique... et la transparence doivent primer.

PAR L'ÉQUIPE DE RÉDACTION



Caricature inspirée par un fait divers qui, autrement, serait passé inaperçu...

Opinion

Le Choix du Président offre la carte MasterCard Option chez Maxi

PAR CAROLE GASCON

En effet, Maxi Grandes-Fourches à Sherbrooke offre la carte MasterCard Option depuis environ deux mois. Selon des renseignements obtenus d'une employée de la Banque Nationale du Canada, cette carte crée une concurrence entre cette banque et MasterCard International puisque les marchands participants ne paient pas de frais d'administration pour ces transactions. Par conséquent, elle ne créerait pas une nécessité d'augmenter les prix.

Y a-t-il vraiment concurrence ? Serait-ce une autre façon de convertir les gens à l'utilisation d'une carte de crédit ? Le dernier pas ! Un des premiers ayant été l'utilisation de la carte Débit d'un simple compte bancaire ! Un pas de plus pour bénéficier de points chez Maxi et de coupons d'argent Canadian Tire ! Ce dernier offre 2,3 % en valeur de coupons lorsqu'on paye avec la carte MasterCard Option tandis qu'en payant au comptant, on obtient 1,8 %. Un exemple parmi tant d'autres à travers le monde, allant peut-être vers le contrôle complet par la carte, à mon avis. Pour l'instant, elle s'adresse aux plus ou moins mieux-nanti-e-s, à mon avis toujours. Le Choix du Président fait sa grande promotion mais ne garantit pas l'acceptation de toutes les inscriptions. C'est le même

phénomène insistant pour faire remplir une multitude de documents dont une partie est du pur gaspillage étant donné le refus d'allouer la carte. Les représentant-e-s te disent toujours que tu pourrais avoir de la chance (comme à la loterie).

Vraiment, toutes ces économies ratées qu'on inscrit sur ta facture d'épicerie chez Maxi peuvent t'en faire baver sinon pleurer. Alors, tu peux faire la queue au cas où tu aurais de la chance. Il y en a peut-être qui vont déclarer des revenus supplémentaires possibles pour augmenter leur chance de profiter de ces économies appelées « récompenses » par le promoteur. Pour l'instant, il faut que tu aies une foi aveugle pour faire une demande quand tu te trouves au seuil et sous le seuil de la pauvreté. Toutefois, on peut

se consoler en sachant être ainsi protégé-e de l'incapacité à payer les dépenses faites par cartes de crédit, piège dans lequel plusieurs personnes tombent. Acheter plus pour économiser plus peut être bien tentant !

Enfin, si on t'allouait ces fameuses cartes de crédit sans aucun critère d'admissibilité, les prendrais-tu ? Si oui, crois-tu qu'un jour il n'y en ait plus qu'une puisque, sous l'apparence de concurrence, ces différentes cartes proviendraient de la même source ? Si oui, crois-tu que si une personne n'obéissait pas aux ordres quels qu'ils soient, elle ne puisse plus se nourrir, que tout étant devenu compilé (rationné ?) toi-même, tu ne puisses plus, malgré ta bonne volonté, nourrir tes soeurs et frères et même tes enfants s'ils s'avéraient jugés désobéissants ?

ENTRÉE LIBRE

187, rue Laurier, local 317
Sherbrooke (Québec)
J1H 4Z4

Tél. : (819) 821-2270
entree@aide-internet.org

Tirage : 9000

Équipe de rédaction

Yanick Bilodeau
Francis Carrier
Louise Daigle
François-Olivier Desmarais
Claude Dostie JF
Annie Forest
Carole Gascon
Normand Gilbert
Mirza Hasanafandic
Benoît Pilotte
Karine Therrien

Mise en page
Louise Daigle

Correction

Louise Daigle

Caricature

Pierre Berger

Collaboration

Illusion-Emploi
Les Productions littorales
Micheline Plante
Mercedes Orellana
Denis Poudrier
Alain Robert
Anaïs Trépanier

Éditeur : La Voix Ferrée

Impression : The Record

Graphisme de la nouvelle maquette :
Graphiq Illustration

Distribution : Publi-Sac Estrie

Poste publication : Enrg. 7082

Dépôt légal 3^{ème} trimestre 2004
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada

Territoire de distribution gratuite
délimité par les rues Queen au nord,
Saint-Joseph au sud, Le Phare à
l'ouest et par la rivière St-François.

AMECCQ Association des médias écrits communautaires du Québec

Distribution Assurément AODA

Gouvernement du Québec
Ministère de la Culture
et des Communications

RDM
Réseau de Médias
Communautaires

Lorsque le rêve meurt et vient au monde

PAR FRANÇOIS-OLIVIER DESMARAIS • PARTICIPANT À DEUX CAMPEMENTS JEUNESSE

Une autre journée s'achève. La jeunesse québécoise rentre à la maison. En refermant la porte, c'est un monde bien étrange qu'elle laisse sur le pas. Un monde en lequel elle discerne de moins en moins la correspondance entre le discours et la réalité. Il y a ce sentiment qu'on la trompe qui grandit, inéluctablement.

On lui a dit, par exemple, que ce monde en était un de liberté, mais on a oublié d'ajouter que celle-ci était proportionnelle et conditionnelle à l'avoir monétaire. On lui a dit aussi que ce monde en était un de démocratie, pourtant elle ne participe en rien au pouvoir décisionnel. On lui a dit que ce monde en était un d'épanouissement par le travail, mais elle voit la majorité des êtres humains exploitée au profit d'une minorité qui s'accapare le produit social. On lui a dit que ce monde en était un d'égalité, mais l'écart en les riches et les pauvres n'a jamais été aussi grand. On lui a également dit que ce monde en était un d'opportunité, mais elle voit l'accessibilité à l'éducation et aux soins de santé restreinte...

La jeunesse rêve et se lève

En se mettant au lit, la jeunesse québécoise se met à rêver. Elle rêve d'un monde meilleur. Un monde où l'entraide et la

coopération supplante la concurrence; où le droit à la vie prime sur le droit de propriété; où chacun et chacune participent réellement aux décisions sociales; où la finalité n'est plus le profit au-dessus de toutes autres considérations, mais plutôt la recherche du bien-être commun; où le développement se fait dans le respect de la nature; où le travail s'accomplit dans une autogestion démocratique plutôt que dans la subordination hiérarchique et l'exploitation. À quoi d'autre rêve-t-elle encore, depuis si longtemps ?

Mais la jeunesse québécoise en a assez de rêver. Alors elle se lève. C'est le 13 août 2004. Sur les terres verdoyantes de Durham-Sud.

Dix jours qui ébranlèrent le monde

Pour la deuxième année consécutive, quelques 250 jeunes (et moins jeunes) du Québec ont entrepris de se réunir en campagne pour bâtir et vivre

dix jours d'autogestion et de démocratie directe. En 2003, le premier Campement québécois de la jeunesse s'était déroulé à Saint-Malachie, en Beauce. Une expérience fort positive où furent accueillis, avec très peu de budget et de promotion, plus de 150 jeunes.

Toutes les infrastructures du campement, soit les toilettes biologiques, la cuisine, les chapiteaux des ateliers et projections, ainsi que l'agora sont d'abord construites collectivement, à coups de solidarité et d'imagination. Cette synergie communautaire, il faut la vivre pour vraiment en concevoir les mérites et l'efficacité. Croirait-on par exemple que pour seulement cinq dollars par jour, chaque participant recevait de la cuisine collective, trois excellents repas, avec collations et cafés ? Puisqu'il n'y a pas de responsables prédéterminés, la créativité ainsi que l'initiative de chacun sont favorisées et recherchées, ce qui décuple le potentiel collectif.

Toute la journée, divers ateliers de discussion prévus ont lieu, et des « ateliers spontanés » peuvent être réalisés selon le désir et l'intérêt des participants. Les sujets abordés portent sur des enjeux sociaux : la mon-



PHOTO : Archives Entrée Libre

Cuisine collective et bonne humeur vont de pair...

dialisation néolibérale, la militarisation, les droits humains, l'idéal libertaire, les options politiques, etc. Des espaces d'expression corporelle sont également organisés (exercices de création collective, parties de soccer, ateliers de tam-tam ou de jonglerie), pour ne nommer que ceux-ci. Ensuite, un retour sur la journée s'effectue en plénière à la tombée du jour. On s'y réchauffe autour du feu pour résumer les ateliers, discuter du déroulement et proposer des améliorations, en apprenant à goûter les délices épicés de la démocratie directe. Des soirées animées suivent, et

voilà que cette jeunesse danse et chante le microcosme de son rêve, au gré des mélodies de virtuoses régionaux.

Aujourd'hui, un peu partout la jeunesse organise de tels campements et démontre ainsi la viabilité de l'autogestion comme alternative au capitalisme. Il reste beaucoup à faire, mais devant ces réalisations, même les plus grands ténors de la « fin de l'histoire » sont embêtés de continuer à qualifier la jeunesse d'utopiste. La prochaine fois qu'une personne vous traitera de rêveur, dites-lui - debout au CQJ 2005 - que désormais, vous ne rêvez plus...

La grande histoire de l'Escouade caoutchouc en Estrie



Le jeudi 16 septembre dernier, l'équipe de l'Escouade caoutchouc lançait sa tournée 2004-2005 lors d'un 5 à 7 à l'hôtel Ramada sur la rue Wellington Sud à Sherbrooke. L'équipe a procédé à la création d'une mascotte qui sera présente lors de leurs « descentes » dans les bars, lors de la confection de dossards, de casquettes personnalisées et finalement, lors de sa traditionnelle distribution de condoms gratuits auprès de la population.

C'est en 1998 que le groupe d'Intervention régionale et d'information sur le Sida, IRIS Estrie, a mis sur pied pour la première fois l'Escouade caoutchouc, et ce, afin de poursuivre les efforts de lutte au VIH/Sida, aux ITSS (infections transmises sexuellement et par le sang) ainsi qu'aux hépatites. Cette escouade extrêmement mobile et dynamique grâce à la participation de merveilleux bénévoles, frappe dans différents bars de la région à divers moments dans l'année, soit à la St-Valentin, à l'Halloween, à Noël et lors des débuts et fin de sessions afin de distribuer des condoms.

Formée de Chantal Cloutier de I.R.I.S. Estrie, de Paskale Hamel de S.O.S. Grossesse, de Geneviève Gaudette du Collectif pour le libre choix et de Josée Anctil du CALACS, l'équipe s'est joint, depuis quelques années, les deux organismes S.O.S. Grossesse Estrie et le Collectif pour le libre choix (concernant la poursuite ou l'interruption d'une grossesse imprévue), et depuis, décembre 2003, le CALACS de l'Estrie (Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel). Cet organisme distribue pour sa part de l'information préventive sur la drogue du viol.

Sensibilisation de la population

Grâce à l'Escouade caoutchouc, l'équipe sensibilise plus de gens, et cela, d'une façon originale parce que ses organismes membres croient à la prévention sur le terrain et par le fait même, profitent de l'occasion pour se faire connaître.

Aujourd'hui, nous pouvons affirmer que l'Escouade caoutchouc est formée d'une équipe solidaire et toujours active qui parcourt les routes afin de dire à la population : « Si vous sortez, faites-le en toute sécurité et bien accompagné, équipé d'un condom et de votre dignité ».

Source : L'équipe de l'Escouade caoutchouc

Y'a personne de parfait à Famille Espoir !

Y'app, c'est une série de six rencontres (chaque mardi) pour mieux connaître les besoins des jeunes enfants de 0 à 5 ans et des parents et aussi, de savoir comment y répondre. C'est aussi l'occasion de rencontrer d'autres parents afin de mieux comprendre le comportement des enfants, de savoir comment réagir lors de situations difficiles... sans oublier que Y'a personne de parfait !

Dès le mardi 5 octobre 2004 / De 13 h à 15 h

Au 1520, rue Dunant à Sherbrooke

Halte-garderie sur place gratuite / Information : Katherine au 569-7923

MÉDIA

Les ondes se brouillent chez Radiomédia

Depuis que le géant albertain Corus Entertainment a fait son entrée dans le paysage québécois, un vent de panique souffle sur les stations radiophoniques locales. Suite à l'acquisition de six stations AM mises en vente par Astral Média en mai dernier, Corus avait « prêté serment » auprès des stations déficitaires des régions de Québec, Gatineau, Saguenay Trois-Rivières et Sherbrooke, afin de les relancer. Résultat prévisible : baisse significative du nombre d'heures de diffusion accordées aux nouvelles régionales, abolition de plusieurs postes journalistiques et augmentation de la fréquence des nouvelles en provenance de la métropole. En somme, les « protégés » du géant Corus devront se livrer à une lutte contre la « montréalisation des ondes ».

Crainte d'un régime minceur à la station CHLT

À Sherbrooke, le malaise règne chez les employés et auditeurs de la station CHLT AM 630. Déjà victime de la suppression du bulletin d'information régional de 11 h 30 au réseau TQS à l'automne 2003, la population risque de souffrir des restrictions régionales imposées par Corus. D'un total de 45 heures hebdomadaires consacrées à l'information locale, CHLT 630 passerait à un faible 20 heures. Ailleurs au Québec, d'autres stations seraient durement touchées. Si cette transaction devait être accordée par le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC), elle pourrait impliquer une perte considérable aux niveaux de la diversité des sources d'information et de la concurrence.

Partout au Québec, des milliers de partisans de l'information régionale se sont ralliés pour sauver le réseau Radiomédia des mains de Corus. La mise sur pied du site Internet rassembleur *Sauvons Radiomédia* le 9 juillet dernier, a permis d'amasser des milliers de lettres d'appui. Chaque station touchée a également son propre site. Pour la station sherbrookoise CHLT 630, on compte au-delà de 2000 lettres d'appui. L'ensemble des lettres transmises au réseau Radiomédia sont dûment acheminés au CRTC qui, espérons-le, contient beaucoup d'espace dans son compte de messagerie électronique !

Sauvons-notre information régionale

Outre les quelque 225 employé-es du réseau directement atteints par la menace de Corus, les populations des régions concernées risquent d'être durement touchées. En effet, comment ces populations pourront-elles prendre le pouls de leur actualité régionale ? Qui les informera si les médias en sont empêchés ? Autant de questions qui demeurent sans réponse sous la menace du géant albertain. Malheureusement, il semble que la tendance penche vers la « monopolisation de la parole montréalaise ». Or, qu'advient-il des voix des capitales régionales ? Seront-elles prises en otage par la grande métropole ? Survivront-elles à cette menace grandissante ? Leur sort est entre les mains d'un grand nombre d'auditeurs d'une part et, des dirigeants du CRTC, d'autre part, qui doivent rendre leur décision sous peu. Gens de Sherbrooke, il est encore temps d'agir. Sauvez votre information régionale. Sauvez CHLT AM 630 (www.sauvonschlt.com).

PAR ANNIE FOREST • CRÉMI

Sources : *La Tribune* et *La Presse*, juillet 2004



Visitez notre site web
www.aide-internet.org/cremi

Pour information : 346-0101

Du côté de la colline universitaire

Un nouveau regroupement voit le jour

À la suite des coupures de 103 millions de dollars dans le régime de l'Aide financière aux études effectuées par le gouvernement Charest, les étudiants de l'Université de Sherbrooke, se voyant touchés par cette mesure draconienne, ont décidé de former un regroupement afin de la dénoncer.

Connue sous le nom d'Association étudiante des victimes des coupures de l'Aide financière (AEVCAF), cette nouvelle organisation, soutenue par la Fédération étudiante de l'Université de Sherbrooke (FEUS) et par le Regroupement des étudiantes et étudiants de maîtrise, de diplôme et de doctorat de l'Université de Sherbrooke (REMDUS), a l'intention d'agir face au gouvernement libéral afin qu'il réalise l'ampleur des conséquences de cette réforme sur les étudiants les moins bien nantis. « Le fait que les étudiants s'unissent d'eux-mêmes face aux coupures démontre qu'ils sont conscients des effets négatifs qu'elles auront sur leur avenir et celui de leurs successeurs. C'est une initiative de grande volonté que nous sommes très heureux d'appuyer », a fait remarquer

le président du REMDUS, Philippe-Olivier Giroux.

L'improvisation du ministre de l'Éducation

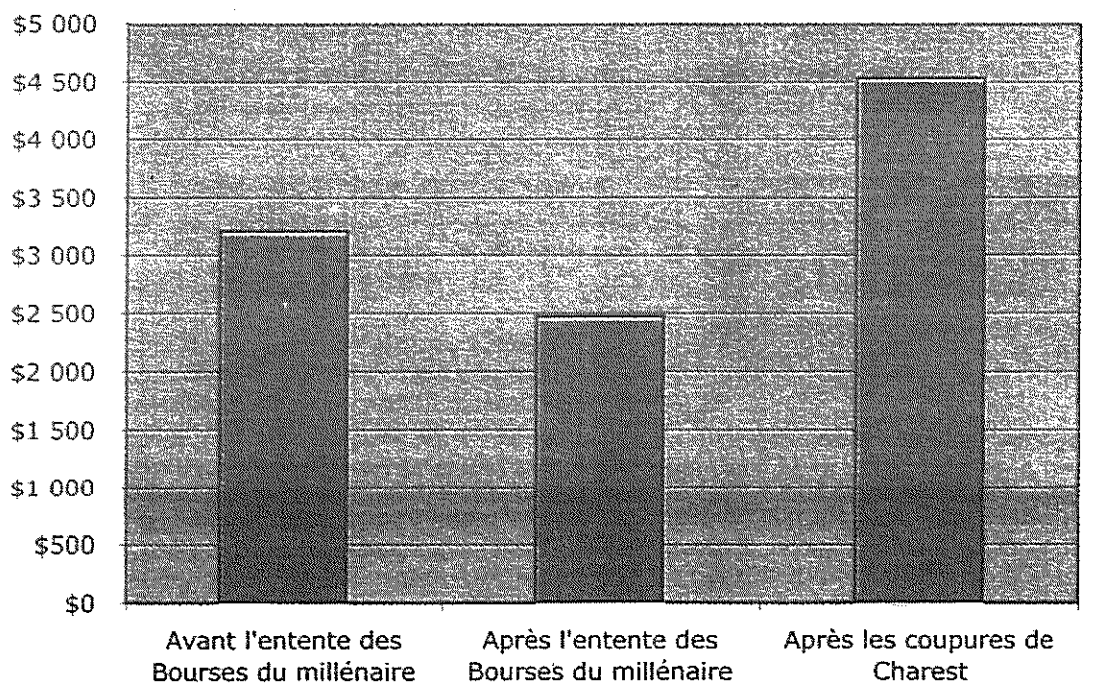
Ayant promis de maintenir l'accessibilité aux universités l'année dernière, lors de la Commission sur les universités, le ministre de l'Éducation, M. Pierre Reid, s'est vu dans l'obligation de trouver une solution improvisée face au manque de financement des universités québécoises. En décidant d'augmenter le plafond des prêts et donc, de diminuer la part des bourses dans l'Aide financière aux études (AFE), il a semé la frustration dans la population étudiante. « Le gouvernement ne doit pas détruire les rêves d'une génération remplie d'ambitions et d'espoir en restreignant l'accès à l'éducation afin de baisser les impôts des

contribuables qui ont eu la possibilité de réaliser leurs propres rêves » a souligné le vice-président aux affaires externes de la FEUS, Jean-Sébastien Duquette.

C'est pourquoi lors du forum de la région de l'Estrie organisé par le gouvernement pour consulter la société civile, le samedi 18 septembre dernier, environ une quinzaine d'étudiants faisant partie de cette association, ont enterré l'ancien programme de l'AFE en plantant un arbre pour les victimes du nouveau programme. L'AEVCAF souhaite fortement être entendue et laisser un message clair au gouvernement : l'accessibilité aux universités n'est pas un choix, mais une obligation !!!

Sources : Philippe-Olivier Giroux
Président du REMDUS / 821-7998
Jean-Patrick Brady
Président de la FEUS / 821-7655

Évolution du prêt maximal



Graphique : La Voix étudiante • Éditions août 2004



187, rue Laurier, local 314
Sherbrooke (Québec) J1H 4Z4
Téléphone : (819) 566-2727
Télécopieur : (819) 566-2664
Courriel : trovepe@aide-internet.org

LE MOUVEMENT POPULAIRE

- Des ressources à découvrir
- Des alternatives à offrir
- Une force en devenir

REVENU

Selon Statistiques Canada, le salaire moyen des travailleuses et des travailleurs canadiens a reculé au cours des derniers mois... Classée *ex-aequo* avec Trois-Rivières, la région de Sherbrooke offre les plus bas salaires du Québec. Titre peu enviable...

Source : *Nouvelles Express*, Illusion-Emploi, Vol. 5 No. 1, juillet-août 2004

La dot ou la vie

En Inde, les meurtres de jeunes mariées, enflammées vives par une belle-famille insatisfaite de la dot, se sont multipliés au cours des dernières années. Accidents de cuisine, prétendent les meurtriers, qui agissent en toute impunité. Assassinats déguisés, dénoncent des activistes, qui réclament justice pour leur fille.

Par une nuit chaude de mars, Gomti, jeune fille du village de Panna, dans l'État du Madhya Pradesh, s'apprête à rencontrer un inconnu... qui deviendra son mari dans quelques instants. Drapée dans sa tenue d'apparat rose et or, les yeux soulignés de Khôl, les mains enluminées de henné, l'adolescente de 16 ans s'avance timidement et lève les yeux vers Radhishayam, de neuf ans son aîné.

La famille de la mariée, qui n'est pourtant pas riche, reçoit tout le village, décoré pour l'occasion, ainsi que des amis et de la parenté des environs. La célébration, pour laquelle les femmes ont revêtu leurs plus beaux saris, durera jusqu'à tard dans la nuit. Un peu avant le mariage, dans une maison où les hommes se sont rassemblés, le frère de Gomti présente à Radhishayam une partie de la dot que son père offre à l'époux. L'alliance s'est conclue rapidement entre les parents des mariés, il y a tout juste une semaine, sur la foi des données astrologiques des époux. Gomti fera désormais partie de la famille de son mari. Pour le meilleur et pour le pire. Et le pire en Inde, est dramatique.

Des statistiques qui parlent de meurtres

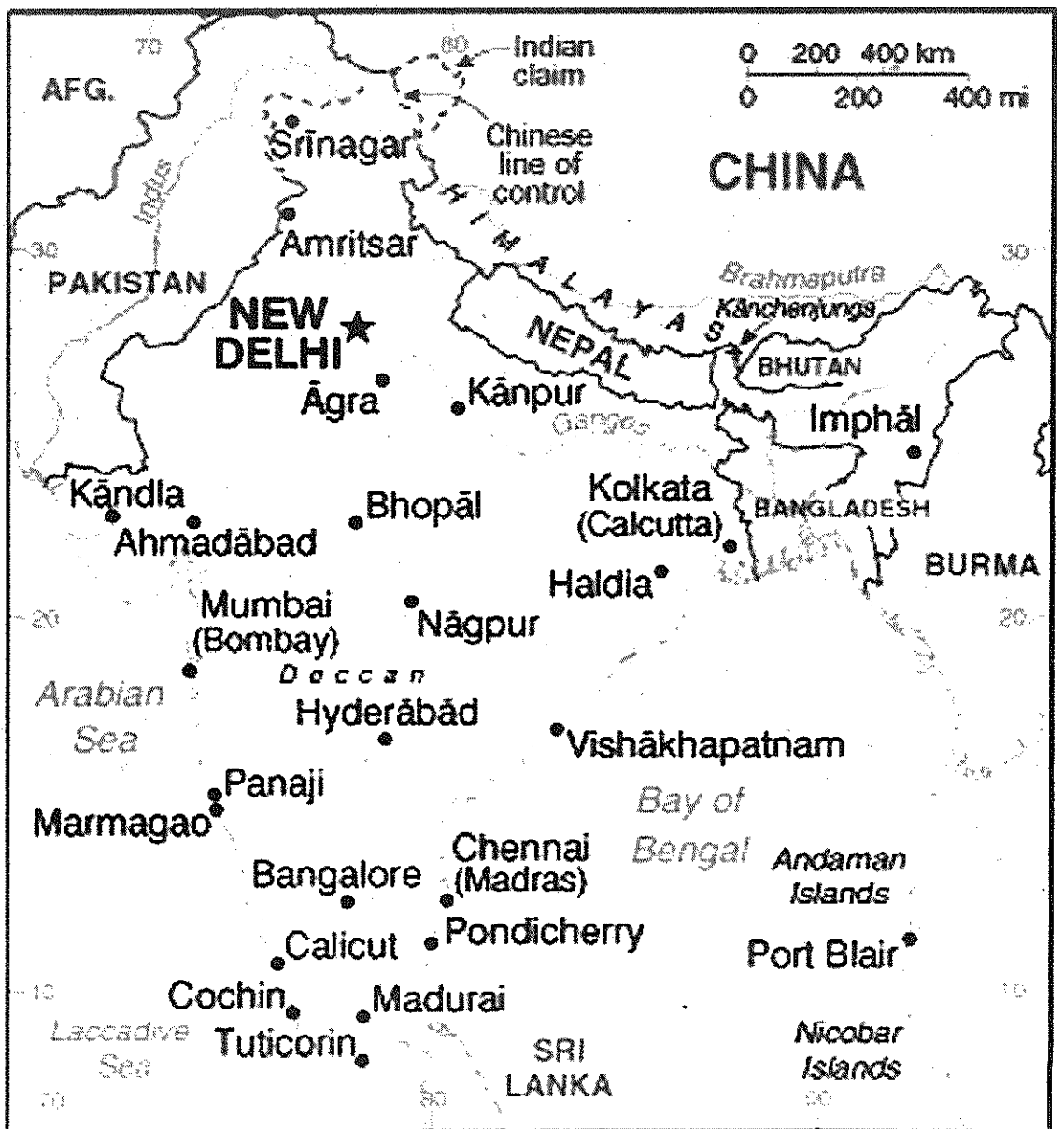
Selon les dernières statistiques du *National Crime Record Bureau*, jugées modérées, 6 637 jeunes mariées ont été tuées en 1999, le plus souvent brûlées vives par leur belle-famille après avoir été aspergées de kérosène. La raison : dot non versée ou pas suffisamment élevée. Un an plus tôt, on en recensait 6 975. C'est 1 158 de plus que 1993. L'État septentrional de l'Uttar Pradesh, qui abrite la capitale de Delhi, compte le plus de cas de meurtres, soit 2 229 en 1998. Amnistie Internationale évalue à 15 000 par année le nombre de décès liés aux questions de dot, dont plusieurs sont déguisés en accidents de cuisine.

[...] Les noms de l'Unité des grands brûlés et du Département de la chirurgie esthétique de l'hôpital du *Benares Hundi University*, à Varanasi, auraient pu être féminisés. « Quatre-vingt-cinq à 90 % des personnes qui se présentent ici sont des cas de dot », témoigne l'infirmière en chef, qui préserve son identité de peur des réactions de ses patrons. Au cours de la seule semaine précédant la visite de la journaliste de la *Gazette des femmes*, deux jeunes femmes avaient succombé à leurs brûlures. Une autre avait quitté l'hôpital sans attendre son congé pour éviter les frais de base d'hospitalisation de 100 roupies par jours (un peu plus de 3 \$CAN), sans compter les médicaments et les traitements. Une somme élevée dans un pays où le revenu mensuel moyen s'élève à 27 \$CAN par mois.

[...] Pourtant le fait de demander, de donner ou de recevoir une dot est illégal depuis 1961, en vertu du *Dowry Prohibition Act*. Comment expliquer la persistance de cette pratique, et le fait qu'elle prenne de plus en plus d'ampleur ? Phénomène profondément ancré dans la tradition indienne, la dot servait à l'origine les intérêts de la mariée. « Elle était perçue comme une compensation du fait que les femmes ne recevaient pas en héritage la terre de leur père. Elle devait être utilisée par l'épouse en cas d'urgence seulement », explique Ranjan Sheel, auteure d'un ouvrage sur la question (*Political Economy of Dowry*, Manohar, New Delhi, 1999.) Aujourd'hui, on constate que les biens cédés en guise de dot sont immédiatement saisis par la belle-famille. Détournement de sens, donc.

Éveil de la population

[...] L'éveil de la population aux meurtres pour dot passe par l'exemple de jeunes femmes, encore rares, qui courageusement défient l'ordre établi.



L'Inde est le pays le plus peuplé au monde après la Chine : plus d'un milliard d'habitants. Des projections indiquent que sa population dépassera celle de la Chine en 2050. L'état de l'Uttar Pradesh est bordé au nord par le Népal et la Chine. Il est le plus peuplé de l'Inde avec 166 millions d'habitants.

En mars 2003, l'histoire de Nisha Sharma, une jeune femme qui avait refusé de se marier après exigence par son futur époux d'un ajout de 35 000 \$ à la dot promise, quelques minutes avant la cérémonie, a eu un retentissement remarquable dans les

médias indiens. « La réaction du public à ce cas montre que la société indienne est prête à avancer », constate l'auteure Ranjana Shell. Inlassablement, à l'assemblée de femmes et d'hommes participant à la manifestation de Varanasi, les militantes telle Apaji

Shadaja font entendre leur voix pour que cesse l'inacceptable. Et pour enfin « convaincre la population que les filles sont égales aux garçons ».

Source : Caroline Montpetit, *Inde : La dot ou la vie*, *La Gazette des femmes*, sept.-oct. 2004 Vol. 26 No. 2



Photo : Suzanne Thériault

Organisée par Solidarité Populaire Estrie, une manifestation s'est déroulée le samedi 18 septembre dernier lors du forum « Charest » en Estrie, *Briller parmi les meilleurs*. Sous le thème, *Les gens mais !*, cette coalition régionale a voulu démontrer son opposition aux politiques néolibérales du Parti libéral du Québec.

CHÔMAGE

Réelle volonté ou solution cosmétique ?

Il y a deux ans, le Comité des mères brimées de leurs congés de maternité et parental fêtait sa victoire contre une injustice de la Loi de l'assurance-emploi. À ce moment, nous accueillions fièrement la mise en place d'un projet pilote qui levait, pour trois ans, le mauvais sort réservé à bon nombre de femmes ayant dû avoir recours au retrait préventif durant leur grossesse. Toutefois, que se passera-t-il en septembre 2005, à la fin du sursis de trois ans ???

Un laboratoire d'essai peu coûteux

Lors de l'annonce de la mise en application de ce projet pilote en septembre 2002, le ministère du Développement des Ressources Humaines Canada (DRHC) avait cherché la meilleure façon (et la moins coûteuse) de régler la problématique vécue spécifiquement par les femmes du Québec. Le communiqué officiel de la ministre de l'époque, Jane Stewart, précisait que les deux premières années du projet serviraient de laboratoire d'essai. Donc, les hauts fonctionnaires devraient, au cours des prochains mois, analyser les résultats des deux premières années et recommander au ministère quelles modifications apporter à la Loi afin de résoudre définitivement cette question.

Depuis cette promesse, la ministre a été remplacée et le ministère a été scindé en deux. Joseph Volpe est maintenant responsable de l'assurance-emploi en tant que ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences. Aura-t-il la volonté de régler une fois pour toute cette faille de la Loi ou se dira-t-il que l'opération « Make-up » de Mme Stewart a sûrement éteint le brasier de militantes préoccupées par cette question ? Sa biographie nous laisse entrevoir les deux côtés de sa médaille. En effet, d'une part, on peut croire qu'un ex-directeur d'école sera touché par le fait que la majorité des victimes de cette faille soient des enseignantes et autres travailleuses du milieu scolaire et des garderies. D'autre part, un ministre ontarien aura peut-être peu d'intérêt à régler une problématique qui ne touche nullement les femmes de sa propre province où il n'existe aucun régime public de retrait préventif.

Serons-nous obligés de reprendre la lutte ?

Le Mouvement des Chômeurs et Chômeuses de l'Estrie (MCCE) qui a coordonné cette lutte victorieuse en 2001 et 2002 sera très vigilant au cours de la prochaine année afin de s'assurer que les promesses gouvernementales soient respectées. Déjà, nous avons acheminé une demande de renseignement sur les résultats des deux années « laboratoire » et sur l'échéancier du ministère sur cette question. Nous attendons sa réponse avec impatience. Si nécessaire, nous n'hésiterons pas à reprendre la lutte et à relancer la machine à pressions populaires composée de plus de 130 organismes communautaires, syndicaux et politiques qui avaient donné leur soutien à cette modification de la Loi de l'assurance-emploi.

Pour plus de renseignement sur ce dossier, visitez le site www.lemcce.org et cliquez sur le bouton indiquant « MÈRES BRIMÉES ».

Solidaires jusqu'à la victoire !!!

PAR DENIS POUQUIER • MCCE

Le syndicat des prestataires de
l'assurance-chômage en Estrie

ACTIF DEPUIS 1980 (819) 566-5811

Mouvement des Chômeurs et Chômeuses de l'Estrie
187, rue Laurier, local 215, Sherbrooke QC J1H4Z4

Membre du MASSE
Mouvement autonome et solidaire des sans-emploi

Le développement durable

Une notion trop élastique ?

PAR ALAIN ROBERT • ACEF Estrie

Lorsque Madame Gro Harlem Brundland, ex-première ministre de la Norvège, a créé l'expression développement durable dans ce fameux rapport intitulé *Notre avenir à tous*, commandé par la Commission mondiale sur l'environnement et le développement de l'Organisation des Nations unies (ONU) à la fin des années 1980, elle ne se doutait probablement pas de l'importance que cette notion allait prendre. Presque 25 ans plus tard, on peut tenter de jauger le chemin parcouru par la notion même, et par la réalité vécue sur cette bonne vieille terre.

Le gouvernement canadien a publié en 1987 *Stratégie de développement durable*, en basant son orientation sur cette définition : « Un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la possibilité pour les générations futures de satisfaire les leurs ». Prenons pour acquis que tout le monde est en faveur de cette idée. Dit autrement, personne ne souhaite que les générations futures ne puissent pas satisfaire leurs besoins ! Alors, comment se fait-il que, par exemple, Hubert Reeves parle du *Mal de Terre* en insistant tant sur l'urgence de modifier nos comportements si on veut éviter le pire ?

La plupart des observateurs constatent une diminution du leadership et des budgets des ministères de l'environnement

Il est troublant de lire les engagements aux principes du développement durable des grandes compagnies comme Monsanto (OGM), Shell et BP (pétrole et pétrochimie), Dow Chemicals (pesticides) et plusieurs autres. Aussi inquiétantes sont les adhésions théoriques des gouvernements, alors que sur le terrain, la plupart des observateurs constatent une diminution du leadership et des budgets des ministères de l'environnement souvent réduits, par exemple, à constater les dommages lors d'un déraillement de wagons de produits toxiques, en tentant de rassurer l'opinion par ce qui est convenu d'appeler, en communications, du « contrôle des dégâts ».

Les documents gouvernementaux mettent beaucoup d'insistance sur les responsabilités du consommateur, vous et moi, dans leurs choix de consommation. Ce qui nous amène à cette lourde nécessité de la consommation responsable et nous oblige à questionner



Photo : Archives Entrée Libre

Manifestation de Greenpeace à Sherbrooke en août 2003. Ghislaine Beaulieu, porte-parole de l'ACEF Estrie, a rappelé au Premier Ministre Jean Charest la promesse électorale du PLQ en faveur de l'étiquetage obligatoire des OGM. Toujours pas de promesse tenue !

plusieurs aspects du mode de fabrication, de la charge polluante post-consommation, etc. avant chaque achat. Il faut encourager cette attitude, mais on peut douter de sa popularité, donc de son efficacité... Les véhicules utilitaires sport sont très énergivores, donc très polluants, mais comme les ventes sont bonnes, alors ni les normes officielles ni les fabricants ne tendent vers l'amélioration.

Il y a eu du smog à Sherbrooke !

Tout est dans la notion d'urgence, plutôt élastique. En préface du *Guide du consommateur responsable* de Protégez-vous, Hubert Reeves insiste : « *Il est urgent d'agir !* » Bien des analystes jugent qu'il est grand temps d'appliquer des mesures de croissance zéro ou même de décroissance plutôt que de continuer à parler de développement durable (qui peut être interprété comme si c'était le développement actuel qui doit être durable...). Pourtant, année après année, les pays dits développés ou en développement accéléré comme la Chine consomment de plus en plus d'énergie et produisent de plus en plus de déchets, malgré le

fait que davantage de personnes prennent conscience de l'ampleur du problème environnemental. Les constats sont durs : de plus en plus de produits chimiques de plus en plus complexes dégradent notre environnement. Il y a eu du smog à Sherbrooke !

Au début des années 1960, Rachel Carson dans *Le printemps silencieux*, dénonçait déjà les conséquences de l'utilisation des pesticides. Quarante ans plus tard, on constate que nos eaux (la baie Mississiquoi, Roxton,) et les océans (le golfe du Mexique) sont gravement affectés par les pesticides, engrais chimiques et autres produits toxiques; que les enfants sérieusement atteints, se comptent par milliers, etc. On se réjouit de quelques petites victoires qui maquillent, hélas, la situation dans son ensemble.

L'apport des consommateurs éclairés est nécessaire, mais insuffisant pour améliorer la situation de façon significative. Les normes environnementales (la responsabilité gouvernementale) de la production de masse (la responsabilité industrielle) doivent aussi évoluer rapidement pour que la consommation responsable ne soit pas qu'une poudre aux yeux.

VOUS ET VOS DROITS

Est-ce qu'un commerçant peut exclure dans un contrat conclu avec un consommateur la garantie accordée par la Loi sur la protection du consommateur ?

Faits :

Un consommateur achète un véhicule automobile d'un commerçant. Quelques semaines après l'achat, il a constaté l'insuffisance de la pression d'huile du moteur et a rapporté le véhicule au commerçant. Le moteur devait être remplacé. Le garagiste ne conteste pas ces faits mais prétend que le véhicule avait été vendu sans garantie aucune. Le contrat est sans équivoque à cet égard. Le consommateur a admis avoir acheté un véhicule « tel quel ». Le consommateur demande au commerçant de payer le coût des réparations.

Question :

Est-ce que l'acheteur peut réclamer cette somme d'argent malgré une clause d'exclusion de garantie dans le contrat de vente ?

Décision :

L'action est accueillie et le vendeur doit rembourser le coût des réparations.

Motifs :

La garantie légale contre les vices cachés, la garantie d'usage normal et la garantie de durabilité raisonnable d'un bien sont des garanties prévues à la Loi sur la protection du consommateur et sont des garanties d'ordre public.

On ne peut y déroger ou y contrevenir par une disposition particulière. Elles ne peuvent être ni écartées, ni diminuées par une clause contractuelle lorsqu'il s'agit du contrat entre un commerçant et un consommateur.

Si la vente était intervenue entre deux particuliers, la clause d'exclusion de garantie aurait été valide. Donc, l'acheteur peut réclamer le montant de ses dommages à son vendeur commerçant.

PAR MICHELINE PLANTE • Avocate à l'aide juridique

Téléphone : (819) 563-6122

La gestion de l'eau

Une priorité pour nous tous

PAR ANAÏS TRÉPANIÉ • Comité de gestion du bassin versant de la rivière Saint-François

Au cours des dernières années, les Québécois et Québécoises ont pris conscience de la valeur de leurs cours d'eau. Afin de les protéger, de les rendre plus accessibles et de permettre à tous de les utiliser de façon harmonieuse, le Québec s'est tourné vers une nouvelle approche de gestion : la gestion par bassin versant.

Un bassin versant correspond à la superficie de territoire à l'intérieur duquel tout un réseau de cours d'eau se dirige vers un cours d'eau principal.

Le bassin de la rivière Saint-François en bref...

Par exemple, le bassin de la rivière Saint-François occupe une superficie de 10 230 kilomètres carrés et englobe plus d'une centaine de municipalités depuis le lac Saint-François jusqu'au fleuve Saint-Laurent, à la hauteur du lac Saint-Pierre. Durant son parcours vers le fleuve, la rivière Saint-François reçoit les eaux de nombreuses rivières dont la Magog, la Eaton, les trois rivières au Saumon, la Massawippi, etc. Plusieurs lacs sont également présents dans le bassin. Parmi eux, il y a les lacs Memphrémagog, Saint-François, Aylmer, Massawippi, Brompton, et bien d'autres.

Se concerter pour mieux protéger et mettre en valeur les cours d'eau

Pour mettre en place la gestion par bassin versant, des organismes comme le Comité de gestion du bassin versant de la rivière Saint-François (COGESAF) ont été créés. Le COGESAF regroupe les usagers et les gestionnaires de



l'eau présents sur tout le territoire du bassin. Des délégués des secteurs agricoles, forestiers, touristiques, municipaux, culturels, éducationnels et environnementaux font partie du comité. Ceux-ci sont appelés à unir leurs efforts pour préserver et mettre en valeur nos ressources, en

particulier l'eau. Ce que prône le COGESAF, c'est une approche globale, une vision d'avenir basée sur la concertation des intervenants locaux.

Les citoyens ont aussi leur mot à dire

Ensemble, les usagers, y compris la population, décideront des orientations et des priorités pour assurer une gestion saine et harmonieuse des cours d'eau du bassin de la rivière Saint-François. Pour ce faire, le COGESAF doit produire un Plan directeur de l'eau en concertation avec les usagers et la population. D'ailleurs, les citoyens seront sollicités lors de consultations publiques qui auront lieu au printemps 2005. D'ici là, le COGESAF aura terminé la première étape de son Plan directeur de l'eau, soit la rédaction d'un portrait détaillé du territoire et d'un diagnostic identifiant les principales problématiques du bassin de la rivière Saint-François. Après avoir recueilli les opinions de la population et des usagers, le COGESAF pourra élaborer un plan d'action qui mènera à des interventions concrètes pour la protection et la mise en valeur des cours d'eau. Pour en savoir davantage sur la gestion par bassin versant et sur le COGESAF, visitez notre site Internet www.cogesaf.qc.ca

Solidarité Populaire Estrie



187, rue Laurier, local 311
Sherbrooke (Québec) J1H 4Z4
Téléphone : (819) 562-9547
solidari@aide-internet.org

*Une coalition pour
une répartition équitable
de la richesse*

Création en toute conscience



GRAPHIQ
ILLUSTRATION

graphisme • image corporative • internet

www.graphiq.ca • (819) 563-8039

VOTRE LOGEMENT EST FROID ? VOTRE FACTURE D'ÉNERGIE EST ÉLEVÉE ?

Un service à domicile gratuit est à votre portée : appelez l'ACEF Estrie pour vous informer ! (819) 563-1585

Pour des conseils sur les économies d'énergie (chauffage, eau chaude et appareils) et pour faire calfeutrer vos fenêtres, installer des coupe-froid aux portes ou pour d'autres interventions selon les priorités déterminées par une personne affectée au volet technique

Que vous soyez locataire ou propriétaire, les mêmes critères s'appliquent :

- Recevoir une facture d'énergie pour le chauffage (non inclus dans le loyer à l'exception des résidents de coopératives d'habitation);
- Demeurer sur le territoire desservi, c'est-à-dire l'Estrie (région 05);
- Avoir un revenu familial maximum admissible : 18 360 \$ pour une personne / 22 968 \$ pour deux personnes, incluant les enfants / 28 560 \$ pour trois personnes / 34 572 \$ pour quatre personnes / 4 080 \$ de plus par personne additionnelle, incluant les enfants;
- Ne pas avoir déjà reçu la visite (une visite par ménage).

Le service est subventionné par l'Agence de l'efficacité énergétique du Québec et Hydro-Québec



Association coopérative
d'économie familiale
de l'Estrie
Membre de l'Action réseau consommateurs

Porteurs de culture et diseurs d'aventures

C'est sur le thème de « La couleur des langues » que le festival du conte *Les jours sont contés en Estrie* tiendra sa 12^e édition du 15 au 25 octobre prochain.

La langue, l'identité, la richesse de nos savoirs ancestraux, de nos imaginaires fertiles et de nos espoirs tenaces... tout cela nous rassemble cette année sous ce thème que nous voulons joyeux, profond, dynamique et provocant... Pour en voir de toutes les couleurs, en entendre des vertes et des pas mûres, et puis surtout, surtout, pour célébrer la liberté. Celle de la parole !

Quarante conteurs de partout dans le monde

Pour célébrer cette parole libre, nous avons invité plus de 40 conteurs des Amériques du Nord (Canada, Québec) et du Sud (Cuba, Colombie, Mexique), d'Afrique (Burkina Faso, Centrafrique, République démocratique du Congo) et d'Europe (France, Italie, Liban, Pays-Bas, Pologne, Suisse) qui conteront en français, en anglais et en espagnol. Ils conteront des récits contemporains, des contes des Mille et une nuits et autres récits traditionnels millénaires pour nous émouvoir de diverses façons et nous faire redécouvrir, à nous adultes (mais aussi aux enfants), l'incroyable force qu'un imaginaire nourri peut nous donner personnellement et collectivement. Une force active, créative, constructive et, par le biais de riches retrouvailles avec nos origines, une force sur laquelle appuyer notre présent, nos projets, nos rêves et nos espoirs.

Plus de 40 conteurs qui sillonneront la ville de Sherbrooke et la région de l'Estrie pour se

rendre dans une trentaine de lieux différents. Ils y rencontreront le public, mais également les jeunes du scolaire, particulièrement ceux du niveau III secondaire qui ont le conte au programme. Ils conteront, discuteront, expliqueront et seront, cette année, accompagnés par des organisateurs, des journalistes... toute une joyeuse bande de passionnés de la parole qui réfléchiront, pendant cette édition particulièrement intense du festival du conte, à cette pratique universelle.



Favoriser la « libre » circulation du conte

Cette pratique est non seulement universelle, elle est aussi éminemment locale, régionale, nationale, internationale et pour souligner ces diversités qui se ressemblent, nous accueillons cette année le

Forum international des arts de la parole (FIAP). Le FIAP a été créé il y a un an pour favoriser la circulation du conte et des conteurs sur les différents continents. Par ailleurs, nous accueillerons également le Regroupement du conte au Québec qui présentera, pour la première fois, une « vitrine » d'une dizaine de conteurs de la relève. Enfin, toute cette effervescence, et notamment celle qui nous distingue si joyeusement ici au Québec, sera présentée dans un dossier spécial de la revue *La Grande oreille*, dossier dirigé par Christian-Marie Pons, professeur de Communication à l'Université de Sherbrooke.

Une édition très intense donc, au cours de laquelle il sera possible de rencontrer des gens de parole, des gens passionnés par la vie même, avec tout ce qu'elle implique, des porteurs de culture, des diseurs d'aventures...

Le festival du conte *Les jours sont contés en Estrie* a le bonheur de bénéficier de la complicité de plusieurs partenaires, entre autres, Patrimoine Canada, le Conseil des arts du Canada et la Ville de Sherbrooke mais aussi, de nombreux annonceurs et des diffuseurs qui accueillent magnifiquement dans leurs lieux, une sacrée bande de bénévoles qui nous accompagnent dans cette formidable aventure.

Source : Petronella van Dijk (819) 566-6996

info@productionslittorale.com
www.productionslittorale.com

La femme qui attendait

De l'auteur russe Andreï Makine

Le romancier d'origine russe nous fait revivre une Russie soviétique et provinciale où les premiers airs de fin d'Empire commencent à se faire entendre.

Andreï Makine est né en Union soviétique sous le régime stalinien. Il a grandi dans cet univers rigide pris entre le passé de la grande Russie et l'Occident inaccessible. [...] Après la chute de l'Union soviétique, Andreï Makine n'hésitera pas longtemps à partir s'installer en France, à Paris. [...] Ses romans sont tous de francs succès.

Avec *La femme qui attendait*, Andreï Makine nous livre une fois de plus un roman où les mots et les phrases s'enchaînent élégamment, coulent de source mais ne se ressemblent jamais. À travers les infinies possibilités qu'offre la langue française, le romancier nous raconte une fois de plus et pour notre plus grand bonheur l'Union soviétique de sa jeunesse qui n'a jamais vraiment cessé d'être russe. C'est aussi l'empire au féminin qui est conté. « C'est surtout un roman sur l'énigme de la féminité » résume l'auteur, qui ajoute perplexe : « Est-ce que l'homme peut le comprendre ? »

Un personnage qui attendait l'auteur

Dans ce très beau roman, Makine a décidé de faire revivre un personnage qui existait déjà dans un de ses premiers livres : « Elle m'a attendu 10 ans, dans ma tête, elle m'attendait... un si grand destin... » Cette femme, c'est Éva. Elle vit dans une bourgade boueuse, reculée et isolée du nord du pays, parmi un tas de vieilles femmes dont elle prend soin. Tous les jours, à l'image de tant d'autres femmes de sa génération, elle attend, en vain, le retour de son amoureux parti à la guerre et mort au combat comme des millions d'autres, laissant ainsi un pays avec un trop plein de jeunes veuves vieillissantes, sans mari sans enfant.

Et le romancier de laisser tomber : « De fil en aiguille, avec le choix cruel de la vie, il n'y a plus de choix. » Ici l'histoire de la femme qui attend et celle de l'Union soviétique se confondent. L'histoire se déroule en ces années qui précèdent la fin. « C'est la fin de l'Empire, c'est un temps très intéressant. Il y a quelque chose, une logique qui s'épuise. »



Maquette de la couverture

Andreï Makine, est né en Sibérie, a publié huit romans, parmi lesquels *Le Testament français* (prix Goncourt et prix Médécis en 1995), *La Musique d'une vie* (grand prix RTL-Lire 2001).

Aujourd'hui, le communisme effondré, emporté par la chute de l'Empire soviétique, Makine regarde passer l'histoire en se disant que le communisme exprimait de façon plus classique ce que les altermondialistes disent aujourd'hui. Seulement, le communisme était coupé de toute transcendance. L'altermondialisme saura-t-il éviter cet écueil ? Andreï Makine semble en douter car, dit-il, si s'assurer que tous aient du pain est certes une bonne chose, ce n'est cependant pas suffisant. Il faut se demander : « Est-ce que ça rend les gens heureux ? » S'il y a une révolution à faire, c'est bien celle-là.

Nul doute, pour le romancier, si le bonheur n'est pas dans le pré, il est dans la spiritualité. « Avec cette folie capitaliste, moi je pressens qu'il y aura un retour à cette spiritualité qui a animé les Russes. Je crois beaucoup à la poésie, à la philosophie. » Car pour Makine, la spiritualité, ce n'est pas la religion. « La religion peut arriver à des choses effroyables. Et on en est proche finalement. » Dans *La femme qui attendait*, le personnage d'Éva, celle qui attend, incarne cette spiritualité dont parle l'auteur.

MAKINE, Andreï. *La femme qui attendait*, Éditions Seuil, 2004, 214 pages

Source : *Alternatives*, Vol. 10 No. 7 avril 2004, France-Isabelle Langlois

ABONNEMENT

S'abonner, c'est se donner les moyens de mieux s'informer !

ENTRÉE LIBRE

Régulier : 15 \$ Institutions, organisme : 20 \$

Ci-joint un chèque ou mandat-poste au montant de \$ pour abonnement(s)
adressé à : Entrée Libre, 187, rue Laurier, local 317, Sherbrooke (Québec) J1H 4Z4

Nom : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Téléphone : _____